

**Discours de Monsieur Sylvestre RADEGONDE, ministre des Affaires étrangères et du Tourisme de la République des Seychelles, à l'occasion de la 37<sup>ième</sup> Session Ordinaire du Conseil des ministres de la Commission de l'Océan Indien, à Antananarivo, Madagascar, 17 mai 2023**

---

Madame la présidente,  
Chers collègues,  
Vos Excellences  
Monsieur le secrétaire général,  
Mesdames et messieurs les observateurs et partenaires de la COI

Je voudrais avant tout, remercier de tout cœur les autorités de la République de Madagascar qui n'ont rien ménagé pour la qualité de l'accueil, et pour l'organisation de cette 37<sup>ème</sup> session de la COI.

L'accueil très chaleureux que vous avez bien voulu nous réserver constitue déjà pour moi le signe annonciateur d'un séjour agréable. Je reste convaincu que les efforts que vous avez consentis, trouveront leur juste récompense dans la réussite de cette session.

Nous nous retrouvons pour la 37<sup>ième</sup> Session Ordinaire de notre Conseil alors qu'on vient de célébrer, l'année dernière, la 40<sup>ième</sup> anniversaire de la signature de l'acte fondateur de notre organisation, la Déclaration de Port-Louis, et que nous nous apprêtons à célébrer, l'année prochaine, la 40<sup>ième</sup> anniversaire de la signature de l'Accord de Victoria, qui l'a institutionalisé. Cette heureuse coïncidence nous rappelle le rôle précurseur de Madagascar, Maurice et des Seychelles dans la coopération régionale dans le bassin du sud-ouest océan indien, l'espace baptisé l'Indianocéanie. Depuis, nos trois pays pionniers ont été rejoints par l'Union des Comores et France-Réunion, et ensemble on a fait ce long parcours de solidarité et de prospérité partagée.

C'était 40 années de montée en puissance d'une organisation régionale africaine composée exclusivement d'états insulaires.

Les deux principaux enseignements à tirer de ces 40 années de coopération régionale sont qu'ensemble on peut aller à la fois plus vite et plus loin et qu'en traduisant nos intérêts nationaux en des intérêts régionaux on arrive à faire des grandes avancées. En mutualisant nos faibles moyens on s'est donné le moyen de réaliser l'impossible.

Le progrès réalisé en s'attelant aux défis d'hier s'est transformé en une mise en confiance en notre capacité de relever les nouveaux défis qui se dressent sur notre chemin. Hier c'étaient les défis du développement, aujourd'hui ce sont les risques

qui pèsent sur les acquis réalisés. Les nouveaux défis se nomment sécurité maritime, le trafic de drogue illicite et des personnes, pêche illégale, changement climatique, le risque des pandémies, le retour de rivalité entre grandes puissances dans un monde multipolaire dans lequel notre sous-région se trouve fondue en un ensemble plus large devenu l'axe géopolitique du nouvel ordre international.

C'est en relevant ces grands défis que nous resterons fidèles aux idéaux que les pères-fondateurs avaient fixés pour notre organisation.

Nous voilà à notre tour devenus les mères et pères fondateurs de la nouvelle COI. Cette nouvelle COI sera une COI moderne qui joue un rôle important sur la scène internationale.

L'entrée en vigueur de l'Accord de Victoria Révisé, une fois signé par l'ensemble des États-membres, jettera les bases juridiques de cette modernisation.

Le démarrage de l'assistance technique INCA II et COI Horizon 2030 mettent en place les rouages de cette modernisation tandis que l'implémentation du nouveau Plan de Développement Stratégique 2023-2033, qui affiche nos ambitions, concrétisera cette volonté de modernisation. Avec l'Accord de Victoria Révisé, l'INCA II, COI Horizon 2030 et le PDS 2023-2033, la COI se donne les moyens de ses ambitions.

Cette nouvelle COI, moderne et ambitieux, doit aussi être prêt des préoccupations des gens. Cela signifie que nos grandes ambitions doivent toujours être ancré dans la réalité quotidienne vécu par nos populations. La COI n'est pas un cercle fermé des décideurs politiques et des technocrates. La COI est une organisation intergouvernementale au service de nos populations. C'est la COI des citoyens malgaches, comoriens, mauriciens, réunionnais et seychellois qui bénéficient des retombés de ses projets et décisions.

La COI construit une Indianocéanie des citoyens.

Nos grandes ambitions doivent répondre aux besoins de nos populations. Que ce soit la mue de la COI en une organisation moderne, ou notre volonté de nous imposer comme force de proposition des solutions innovantes qui pèseront dans les débats sur le changement climatique, surtout sur l'épineuse question d'accès au financement, ou encore notre volonté de nous positionner comme maillon fort dans l'arc global des petits états insulaires qui s'étend des Caraïbe au Pacifique sud en passant les états insulaire africains de l'atlantique et de l'océan indien, ou notre détermination à être un acteur du Grand océan indien. Toutes ces ambitions doivent être poursuivis pour le bien-être de nos populations.

C'est pour cela que nous veilleront à ce que les projets répondre à l'exigence d'améliorer la qualité de vie de nos citoyens. La question de qualité de vie soulève

nécessairement celle de la cherté de la vie et la qualité des produits importés. C'est dans un esprit de protéger le pouvoir d'achat de nos consommateurs et leur prémunit contre les produits de mauvaise qualité que les Seychelles à proposer que la COI se penche sur l'opportunité de développer un projet régional d'importation groupé. Je le répète, les préoccupations de nos populations doivent rester au cœur des démarches de notre organisation. C'est la condition sine qua non pour que la COI reste proches de nos citoyens.

Madame la présidente, honorable assistance,  
C'est ici le lieu pour moi de remercier tous les partenaires de la COI. Nos multiples réussites sont aussi les vôtres. On n'aura jamais fait autant de progrès sans vos concours.

Merci, madame la présidente

.